

| | | |
|--|---|---|
| COLLÈGE Cerdanya 66760 BOURG MADAME Académie de Montpellier 04 68 04 51 50 | Protocole de sécurité SKI DE FOND | Association Sportive UNSS APPN |
|--|---|---|

Cette fiche ressource est un outil permettant de ne négliger aucun point de sécurité. Elle rappelle de façon chronologique les procédures de sécurité à mettre en œuvre en prenant en compte la spécificité des différents lieux de pratiques pour tout enseignement scolaire des APPN.

L'enseignant doit exercer une action de vigilance permanente et reste, quel que soit le niveau d'évolution des élèves et quel que soit le dispositif concerné, responsable des mises en œuvre qu'il propose.

« L'enseignement et la pratique volontaire des APPN s'inscrivent pleinement dans le parcours de formation d'un élève. Au-delà de leurs apports spécifiques sur le plan moteur, ces activités trouvent leur intérêt dans l'éducation à la sécurité par l'apprentissage de la maîtrise des risques lors de la confrontation avec des milieux incertains et changeants, avec des contraintes liées à la variabilité de l'environnement. »

(Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré, circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017).

Afin **d'accompagner les enseignants d'EPS** de l'académie en les sensibilisant à la dimension sécuritaire de leur exercice, des protocoles de sécurité sont proposées dans les APPN les plus programmées.

Les productions académiques viennent s'adosser aux circulaires nationales (mars 1994, juillet 2004 et avril 2017) relatives à la sécurité en EPS. Ces premières sont amenées à évoluer en fonction des retours d'expérience.

Des **éléments communs** à toutes les pratiques support de l'enseignement d'EPS sont essentiels pour garantir une formation sécurité :

L'enseignant d'EPS responsable du groupe :

- **Réalise des choix** relatifs à l'organisation pédagogique, aux situations d'apprentissage et aux contenus d'enseignement proposés sont adaptés aux caractéristiques de tous les élèves.
- **Contrôle systématiquement** l'état des équipements matériels utilisés.
- Fait preuve d'une **vigilance effective** durant tout le déroulement de la leçon.
- **Pilote toujours la chaîne de contrôle.**
- **Organise la chaîne de sécurité** sous forme de « check List ».
- **Sait que la conception même des APPN repose sur deux idées centrales : partir – revenir en sécurité et garder la possibilité de renoncer.** Anticiper une éventuelle activité de repli.
- **Prévoit une large plage horaire** en fonction de la spécificité de l'APPN - En cas d'urgence, hiérarchise les priorités
- Prévoit une **trousse de secours** adaptée à l'activité.

Chaque élève et tous les élèves :

- Bénéficie d'informations et de **consignes d'ordre sécuritaire.**
- **Vivent une formation** à la mise en place d'une sécurité maximale en lien avec les informations reçues.
- **Apprennent à renoncer** à s'engager.
- S'éprouvent à travers une **autonomie encadrée.**

Les recommandations spécifiques à une APPN sont organisées chronologiquement ; avant, pendant et après la leçon.

Les conditions maximales de sécurité active et passive sont édictées.

Avant l'activité :

Informations sur les élèves :

Évaluation du niveau des enfants à l'aide d'un questionnaire simple et d'informations sur un niveau atteint éventuel.

Répartition des groupes en fonction du niveau de chaque encadrant.

Informations sur la station et les conditions de pratique :

Contacteur la station en amont pour prévenir de votre venue : conditions d'accès à la station, convention pour tarification forfait scolaire, convention éventuelle pour entraînement et mise à disposition de lieux de pratique.

Connaitre le site de pratique pour en identifier les caractéristiques et les dangers objectifs.

Reconnaissance et/ou prise d'informations sur les caractéristiques de la station en amont par l'enseignant (consultation et analyse des plans de pistes à donner à chaque encadrant voire à chaque élève), Donner un lieu de rendez-vous et de repli au cas où.

Conditions de pratique du jour : accès à la station, qualité de neige, fréquentation.

Consulter la météorologie, le Bulletin du Risque d'Avalanche (BRA).

Savoir renoncer ou modifier son projet suivant les conditions locales.

Modalités d'organisation :

Informers les élèves, les parents et la direction de l'établissement des différentes sorties, et de leurs caractéristiques.

Vérifier si le site est adapté au niveau de pratique des élèves. Connaître le niveau physique, mental et psychologique des élèves.

Choisir le parcours pour que les caractéristiques des élèves, celles du parcours et celle des conditions du jour soient en adéquation. Adapter le nombre de participants et d'encadrants aux caractéristiques du projet. Restreindre le nombre de participant si la nature du projet l'impose.

Connaissance du protocole de sécurité : Protéger (skis en croix en amont pour éviter le sur accident), Alerter (localisation précise : piste, balise...), Secourir.

Demander les diplômes en cas d'utilisation d'intervenants extérieurs.

Vérification de la connaissance du protocole de sécurité ci-dessus avec les encadrants.

Plan des pistes dans chaque groupe.

Liste des élèves sur papier pour chaque encadrant responsable, avec le numéro de portable de l'enseignant responsable de la sortie

Dans le cadre de l'UNSS : sortie ou compétition, Penser à faire établir un agrément par le chef d'établissement pour tous les encadrants hors professeurs d'EPS de l'établissement.

Préconisation du nombre d'encadrant : 1 adulte pour un groupe d'élève homogène avec un deuxième adulte disponible pour s'occuper des élèves en cas de blessés ou d'arrêt d'activité., s'il n'y a qu'un seul groupe.

S'il y a plusieurs groupes au moins un accompagnateur adulte en plus des encadrants pour s'occuper des élèves en cas de blessés ou d'arrêt d'activité.

Les précautions d'usage et consignes de sécurité impératives doivent être communiquées aux encadrants et pratiquants concernant la manipulation du matériel susceptible de blesser.

S'assurer des conditions de communication et d'intervention des secours sur le site.

Fournir une liste du matériel nécessaire pour les élèves et la communiquer aux familles.

- Vêtements (multicouches), skis de fond et chaussures adaptés, bâtons, lunette de soleil, gants, bandeau ou bonnet, coupe-vent, gouter, bouteille d'eau, porte-gourde ou petit sac, crème solaire. Prévoir des vêtements de rechange chauds.

Prendre connaissance des protocoles d'accueil individualisé des élèves (PAI). Anticiper les mesures à prendre pour permettre aux élèves ayant un PAI de participer à cette activité. Prévoir une trousse à pharmacie avec l'aide du personnel infirmier.

Proposer à d'autres adultes de participer à la sortie pour aider à l'encadrement et à la gestion du groupe. L'enseignant reste, quel que soit le niveau d'évolution des élèves et quel que soit le dispositif concerné, responsable des choix pédagogiques proposés.

Connaitre et prévenir des risques traumatiques liés à la pratique.

Connaitre les procédures d'intervention en cas d'accident.

Au départ :

Répartition des groupes en fonction du niveau de chaque encadrant.

S'assurer que chaque élève possède le matériel et la tenue adaptée (vêtements). Vérifier l'état du matériel technique (skis, chaussures, bâtons, fixations...).

Reconnaissance et/ou prise d'information sur les caractéristiques (consultation ou analyse des plans de pistes des temps de retour) de la station en amont par l'enseignant. Conditions de pratique du jour (qualité de neige, fréquentation, météo).

Suivre systématiquement l'évolution des conditions locales. Vérifier la météo. Adapter si besoin le projet de sortie ou savoir renoncer.

Prévoir une trousse de secours adaptée à l'activité.

Prévoir des moyens de communication au sein du groupe et vers l'extérieur, téléphone portable, talkies walkies, signaux visuels ou auditifs. Anticiper sur la présence ou pas de réseau téléphonique. S'assurer de l'état de charge des différents appareils.

Faire un briefing d'explication de la sortie, parcours, durée, point météo, points et moments clés, consignes de sécurité, chaîne de déclenchement des secours, organisation du groupe, rôles de chacun.

Évaluer rapidement le niveau en Ski de fond des participants (élèves, encadrants et accompagnants), évaluation initiale sur un anneau d'initiation ou sur une piste facile et proche de la station afin d'effectuer rapidement des réajustements de groupes. Viser l'homogénéité relative du groupe.

Prévoir une marge horaire de sécurité.

Faire une liste des participants, avec tous les numéros de téléphone disponibles (encadrants, parents, secours...) et la donner à tous les encadrants.

Pendant l'activité :

Rappel régulier des consignes de sécurité.

Exemples de cheminements possibles du groupe : Les points de départ et d'arrivée sont déterminés et connus des élèves (jalons, panneaux, points remarquables...).

- En file indienne avec intervalles de sécurité et ordre de descente fixé.
- En binôme.
- En conduite de groupe inversé.
- Routine avec aménagement du milieu. L'encadrant se positionne de telle sorte à avoir un visuel sur le groupe.
- L'identification des élèves est facilitée par le port conseillé d'une chasuble.

Choix des zones d'évolution :

- Sous-estimer ses propres compétences et celles des élèves. Surestimer les ennuis éventuels. Définir des évolutions adaptées aux conditions de neige et de pente : verglas, bosses, piste étroite, proximité d'obstacles...

S'enquérir régulièrement de l'état de fatigue des élèves. Faire des pauses régulières pour se ravitailler, faire des points d'étape. Encourager les élèves à boire régulièrement. Veiller à l'adaptation des tenues vestimentaires adaptées aux conditions de températures : ni trop chaud, ni trop froid pendant l'effort.

Vérifier régulièrement la présence de chacun et le respect des consignes.

Anticiper les descentes et les passages techniques, au regard du niveau de pratique des participants.

Ne pas hésiter à modifier le parcours, la durée ou les consignes si les conditions de pratique évoluent.

Rester vigilant sur l'ensemble des variables : humaines, matérielles, météo, environnementales.

Progresser autant que possible à vue les uns des autres, sinon donner des consignes précises pour se regrouper régulièrement. Mettre un serre file identifié de tous.

En présence de plusieurs encadrants, s'imposer des temps de concertation et d'échanges au sujet des conditions.

En fin de séance :

Ranger, entretenir et faire sécher le matériel.

Procéder à un débriefing collectif de la sortie. Si besoin, rappeler les consignes, les règles de fonctionnement et de sécurité.

Réactualiser le protocole sécurité de l'établissement par le retour d'expériences vécues

En cas d'accident :

En cas d'accident nécessitant l'intervention des secours, composer le 112. Avant cela, il est bon de préparer une « fiche de secours » sur laquelle seront indiqués les renseignements suivants à communiquer aux services de secours :

- Se présenter (qualité de l'appelant, diplôme éventuel),
- Donner la localisation (il faut donner cette information au tout début de l'appel, si la communication s'interrompt, on pourra déjà vous localiser).
- Donner ses coordonnées GPS, altitude.
- Expliquer quel type d'accident (chute, choc, avalanche, malaise, pique...),
- Donner le nombre de victime (important en cas de multivictimes)

- Donner des précisions sur la gravité et la localisation des blessures (traumatisme, fracture, symptômes, et la partie du corps concernée)
- Donner des informations sur l'état actuel de la victime (état de conscience, bilan respiratoire, bilan cardiaque, douleur...)
- Donner des informations sur les possibilités d'accès au site (pédestre, avec un véhicule, aérien).
- Donner des informations sur la météo locale (hélicoptère ?)

Ne pas raccrocher, ce sont les secours qui doivent vous demander de le faire (pendant la communication, le 112 peut être en communication avec d'autres services spécialisés, PGHM, CRS, Pompiers, gendarmerie, SAMU, et donc parfois peuvent laisser un blanc dans la conversation).

Généralement, les secours vont rappeler pour vérifier l'origine de l'appel et prendre plus d'informations.

Si vous avez besoin d'information plus directe, possibilité d'appel au PGHM 04 68 04 51 03

ou chez les CRS 58 de montagne (Bolquère 04 68 30 30 57, Perpignan 04 68 61 79 20)

Dans les Pyrénées Orientales, les secours montagne sont assurés une semaine sur deux par le PGHM (basés à Osséjà) ou par les CRS 58 de Montagne (basés à Pyrénées 2000).

Pour une blessure ou un accident plus bénin, ou en milieu plus urbanisé, appeler les Pompiers au 18. En Ski, appeler les services des pistes (Porté Puymorens 04 68 04 82 41, Font-Romeu 04 68 30 60 61, La Molina + 34 (0)9 72 89 20 31).

Autres téléphones : 15 SAMU, 17 gendarmerie/police.

Prévenir le chef d'établissement (06 77 01 37 76) et les parents.

Si la couverture réseau est faible ou insuffisante, composer un sms (au 114) et tentez plusieurs envois. Si le téléphone arrive à capter un réseau, si faible soit-il, le message pourra passer.

Pour rappel, le 112 est le numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence et valide dans l'ensemble de l'Union européenne (Espagne et Andorre compris pour notre secteur). Son homologue, le numéro 114, offre en France les mêmes services que le 112, mais fonctionne via SMS ou Fax.

Le 112 peut être composé à partir d'un téléphone fixe ou portable, sans crédit, avec n'importe quel opérateur européen. Ce numéro est gratuit. Le 112 fonctionne avec tous les opérateurs de réseau téléphonique, même si vous ne captez pas votre propre opérateur. **Mais s'il n'y a aucun réseau téléphonique, l'appel ne passera pas ! Dans ce cas, tentez un sms au 114.**

Si aucune communication téléphonique n'est possible, il faut organiser les secours localement ET envoyer une personne prévenir les secours en se déplaçant physiquement. Si possible, ne pas laisser le blessé seul, et ne pas laisser seule la personne qui va prévenir les secours.

Drop Zone

En attendant l'arrivée des secours, il faut préparer ou réfléchir à l'installation d'une Drop Zone (DZ), c'est à dire la préparation d'une aire de pose pour l'hélicoptère.

Trouver une zone dégagée plutôt en hauteur que dans une cuvette. Dimension minimum : 30 m x 30 m. avec si possible un axe dégagé, face au vent. Surface dure et à peu près plane, sans obstacle au sol haut de plus de 30 cm, si possible sans poussière. Faire ranger tout ce qui peut voler dans les environs (sac à dos, vêtement, couverture de survie...).

Guidage de l'hélicoptère : Quand l'hélicoptère est en contact visuel : il faut se positionner debout sur un bord de la drop zone, les deux bras tendus en l'air, dos au vent (l'hélicoptère se pose face au vent), et laisser la plus grande partie de la zone de poser libre devant soi. Vous allez servir de point de repère pour le pilote, il ne faut surtout pas bouger. Juste avant le posé, il faut s'agenouiller, toujours bras levés et garder le contact visuel avec le pilote. Attendre l'AUTORISATION explicite du mécanicien ou

du pilote, généralement par un pouce levé, pour s'éloigner. Si vous devez approcher de l'hélicoptère, toujours l'aborder par son secteur avant, éviter la zone dangereuse du rotor de queue. Attention au rotor principal, s'accroupir. Ne jamais s'approcher par le côté amont d'un terrain en pente.

Mis à jour : Mai 2020